



UE 95 - Trans5A – Engagement étudiant



Présentation

Description

L'UBE valorise l'engagement des étudiants dans une activité bénévole ou volontaire.

La loi relative à l'Égalité et à la Citoyenneté, adoptée le 27 janvier 2017, prévoit en effet que les étudiantes et étudiants puissent valider les compétences, connaissances et aptitudes qu'ils ont acquises dans l'exercice de cette activité et qui relèvent de celles attendues dans leur cursus d'études.

Cette valorisation se réalise a posteriori et se base sur une activité qui représentera à minima un volume horaire de 35 heures.

La production d'un rapport est demandée et le jury prendra en compte cet engagement sous la forme d'une bonification sur la moyenne du semestre pouvant aller jusqu'à 0.2 points.

De plus amples informations sont disponibles dans la chartre de l'engagement étudiant de l'UBE.

Pré-requis obligatoires

Être rentré impérativement dès le début du semestre en contact avec le responsable du parcours pour convenir avec lui du processus à suivre et avoir son accord.

L'engagement étudiant ne peut être valorisé qu'à une seule reprise au cours du cycle licence.

Compétences visées

RNCP38978BC03, RNCP38979BC03 - S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française

- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère

RNCP38978BC04, RNCP38979BC04 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder

- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte



- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- RNCP38978BC05, RNCP38979BC05 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles